

Opérations éligibles TERO 2023	Types d'investissements soutenus	Indicateurs de performance environnementale	Conditions
1) Efficacité énergétique des process industriels	Remplacement et optimisation d'équipements, optimisation des réseaux chaud et froid	KWh Tonnes eq CO ₂	Au moins 20 % de gains sur la consommation énergétique totale
2) Rénovation énergétique des bâtiments industriels et tertiaires	Rénovation: isolation et ventilation, ouvrants, relamping, système de gestion énergétique, ...	KWh T eq CO ₂	
3) Construction neuve à très haute performance environnementale	Le projet de construction devra viser un label de très haute performance environnementale reconnu: Label Bas carbone,...	Indice Bâtiment : Ic énergie et Ic construction kg eq CO ₂ /m ² /an	Le surcout lié au volet bas carbone du projet immobilier devra être évalué viser des seuils au-delà de réglementation pour la construction et l'exploitation : RE2020 - 15% Pour les bureaux < 833 kg eq CO ₂ /m ² /an
4) Production Energie renouvelable	ENR thermique et électrique Installation ENR électrique en autoconsommation (sans vente)	Surface installée en m ² et Kwc Production estimée en KWh T eq CO ₂	Le cumul du tarif d'achat avec une aide locale subventionnant l'installation photovoltaïque n'est pas autorisé (décret 6 octobre 2021).
5) Réduire ma consommation de matière et valoriser mes déchets	Equipements de réduction des déchets (compacteurs, broyeurs,) Aménagement des zones de tri, gestion déchets du BTP (concasseurs, contenant déchets), Equipements permettant l'utilisation de matériaux recyclés	Tonnes de déchets ou de matières économisées T eq CO ₂	Réduire au moins de 10% la quantité de déchets /matières liée à l'activité
6) Réduire et optimiser les consommations d'eau	Systèmes de récupération d'eau de pluie, dispositifs d'économie d'eau, ...	Litres d'eau économisés	Réduire au moins de 15 % les consommations d'eau
7) Décarbonation des flottes de véhicules d'entreprises et des chaînes logistiques	Achat ou location longue durée de véhicule crit'Air 0 : (électrique et H ²) en remplacement d'un véhicule thermique Acquisition ou location longue durée de triporteur & vélo cargo Infrastructures (bornes de recharge+ parking vélos)	Litres de carburant économisés T eq CO ₂	Seulement éligibles les opérations de remplacement de flotte pour les véhicules motorisés (fournir l'immatriculation du véhicule remplacé) Pas de revente du véhicule acheté dans les 3 ans
8) Biodiversité /végétalisation	Végétalisation des infrastructures, opérations de désartificialisation (parking écologiques, toitures végétalisées, etc...)	Surface végétalisée en m ² Coefficient de biotop par surface	indiquer le CBS du projet CBS réglementaire > 0,30